

## Présentation

In: Langue française. N°128, 2000. L'ancrage énonciatif des récits de fiction. pp. 3-8.

---

Citer ce document / Cite this document :

Philippe Gilles. Présentation. In: Langue française. N°128, 2000. L'ancrage énonciatif des récits de fiction. pp. 3-8.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_2000\\_num\\_128\\_1\\_1005](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2000_num_128_1_1005)

---

## L'ANCRAGE ÉNONCIATIF DES RÉCITS DE FICTION PRÉSENTATION

Les récits fictionnels posent deux types de problèmes énonciatifs. Le premier est partagé par tous les textes de fiction, narratifs ou non, et a donné lieu à des débats bien connus, qui relèvent autant de la philosophie du langage que de la linguistique proprement dite : il s'agit de savoir quel est le statut illocutoire des prédictions « fictionnelles », c'est-à-dire non-erronées, non-fallacieuses, mais ne correspondant pas à un état du monde avéré. Le second est celui de l'instance énonciative prenant en charge les informations et les jugements contenus dans les récits. Cette question se pose de façon particulière pour les textes de fiction, parce qu'ils présentent des configurations originales (longtemps décrites en termes de « concurrence » entre plusieurs instances possibles) et parce qu'ils proposent des informations dont l'accessibilité serait problématique dans un texte non-fictionnel (tout ce qui touche, par exemple, à l'expression de la subjectivité d'une ou plusieurs consciences n'étant pas en position de locuteur).

L'analyse énonciative des récits de fiction se fixe donc pour tâche prioritaire de répondre aux questions suivantes : d'une part, tout récit a-t-il un « narrateur », même dans le cas (extrême mais fort représenté) où le texte ne contient ni embrayeur, ni subjectivème assumé par un locuteur premier ? Comment peut-on, d'autre part, rendre compte des éventuels embrayeurs et subjectivèmes que valide un « sujet de conscience » qui n'est pas locuteur de l'énoncé ? Cette dernière question concerne tant l'analyse du discours indirect libre que celle de l'« effet point de vue », puisque, dans les deux cas, le contenu prédictif, perceptif ou axiologique de l'énoncé est attribué à un personnage du récit qui n'est pas en position de locuteur.

Depuis un quart de siècle en France, la linguistique tend à se réapproprier ces problèmes dont l'analyse était traditionnellement revendiquée par la marge formaliste de la critique littéraire. L'imprécision qui entourait jusqu'alors les notions de « point de vue » ou de « voix narrative », le caractère souvent arbitraire des descriptions des segments textuels d'appui, la domination d'une typologie à fondement structuraliste relativement satisfaisante mais ne partant pas d'une étude directe des faits langagiers, tout cela concourait à éloigner les linguistes des problèmes propres aux corpus de fiction narrative. Or, dans les années quatre-vingts, deux éléments contribuèrent à ce que la question des spécificités langagières de

l'énoncé romanesque fût revendiquée par la linguistique. De façon générale, la montée en puissance de la problématique énonciative fit que certains spécialistes des textes romanesques s'inspirèrent de nouvelles catégories linguistiques en cours d'élaboration, sommant indirectement les linguistes de s'intéresser aux configurations propres au discours fictionnel. Plus particulièrement, les réactions très vives suscitées en Europe par la parution outre-Atlantique des travaux d'Ann Banfield et de ses émules sur l'énonciation des récits de fiction amenèrent spécialistes de littérature et de langue à revenir sur les postulats théoriques de leur description des récits.

Les notions de « narrateur », de « point de vue » et de discours indirect libre dans le récit ne peuvent faire l'objet d'un traitement séparé et l'on peut observer deux lignées dans les solutions proposées au cours de l'histoire récente de la linguistique. On appellera la première « communicationnelle », car elle considère que le postulat de cohérence qui précède tout acte interprétatif repose sur l'idée qu'un énoncé est le produit d'une énonciation et émane donc d'un locuteur. Dans cette perspective « de bon sens », tout récit a donc un « narrateur », même quand on n'en trouve aucune manifestation dans le texte. En conséquence, la présence d'embrayeurs ou de marquages subjectifs non-imputables au narrateur (discours indirect libre et point de vue) doit s'envisager dans un cadre dialogique : deux instances se partagent la validation des éléments de l'énoncé (dans une phrase au discours indirect libre, par exemple, le narrateur valide, le cas échéant, la troisième personne et le passé, le personnage valide le contenu prédicatif, les éventuels subjectivèmes et déictiques). La lignée « communicationnelle » s'est le plus souvent manifestée dans des typologies des configurations énonciatives possibles en se fondant sur un jugement intuitif de réalisme à partir de la nature de l'information prédiquée, sans réelle prise en compte, jusqu'à très récemment, des faits langagiers. L'une de ces typologies (celle de Genette 1972) s'est peu à peu imposée comme incontournable.

Face à cette lignée « communicationnelle », on trouve une tout autre description des faits<sup>1</sup>, dont le postulat premier se confond avec la définition benvenistienne de l'« histoire » : « Il n'y a même plus [...] de narrateur. Les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes » (1959, 241). Il ne s'agit bien sûr pas de dire qu'aucun locuteur n'a produit l'énoncé narratif, mais que celui-ci fonctionne *comme si* personne ne l'avait produit et que le recours systématique à la catégorie de « narrateur » brouille les descriptions linguistiques. On voit en tout cas qu'il serait erroné de considérer le livre d'Ann Banfield paru en 1982 (*Unspeakable Sentences*) comme un phénomène isolé et imprévisible, alors qu'il est l'aboutissement d'une série d'affirmations théoriques ou de recherches linguistiques

---

1. L'histoire de la lignée « communicationnelle » ayant été précisément étudiée dans Rabatel 1997, on s'étendra ici plus longuement sur celle de la lignée « non-communicationnelle », bien moins familière au public de langue française, sans que cela préjuge des options théoriques et méthodologiques des textes de ce numéro.

dont on trouve les premières traces dès les années vingt (voir Philippe 2000). Le véritable point de départ est néanmoins à placer à la fin des années cinquante lorsqu'Émile Benveniste en France et Käte Hamburger en Allemagne affirmèrent presque simultanément qu'on ne pouvait rendre compte des caractéristiques formelles de certains textes narratifs qu'en sortant d'une conception strictement « communicationnelle » de la narration. Pour Hamburger, par exemple, la présence, dans les récits à la troisième personne, d'un certain nombre de phénomènes langagiers spécifiques (combinaison temps du passé/*maintenant*, discours indirect libre, description d'états intérieurs tiers...) invalidait le postulat d'une instance énonciative et donc d'une situation communicationnelle (1957/69, 124 s.). Dès lors que le texte ne fait aucun renvoi à une situation de communication, il n'y a aucune raison de considérer qu'il en postule une.

Le deuxième acte se déroula au début des années soixante-dix. Les travaux des structuralistes répétaient à l'envi que le récit, comme tout discours, postule un narrateur et un narrataire, et qu'une des principales tâches de la narratologie est de recenser les configurations possibles du rapport entre le narrateur et le récit. C'est alors que deux linguistes d'obédience chomskienne, Ann Banfield et S.-Y. Kuroda, se proposèrent de revenir aux termes mêmes de l'opposition récit/discours de Benveniste, et de vérifier l'hypothèse d'une narration sans narrateur, c'est-à-dire sans locuteur (*speakerless*). Kuroda (1973) constata qu'il existe en japonais un type de récit fictionnel qui exclut radicalement tout renvoi à une situation d'énonciation première et le rapprocha de la théorie émise par Benveniste une quinzaine d'années plus tôt. Banfield (1973) s'inspira de ces remarques pour montrer que l'hypothèse d'un narrateur, même effacé, bloquait toute prétention à une description sérieuse de phénomènes comme le discours indirect libre. L'hypothèse fut encore plus clairement envisagée par Kuroda en 1975, dans un article rédigé en hommage à Benveniste. Kuroda s'élevait contre le consensus général sur l'évidence d'un narrateur derrière tout récit, et se demandait si l'on avait bien mesuré toutes les conséquences grammaticales d'une telle affirmation. Il prit vigoureusement parti contre la relecture de Benveniste par Genette (1968), qui redéfinissait l'« histoire » comme un cas particulier du discours, celui où le locuteur aurait effacé toute trace. Mettant en relation ses observations sur certains marqueurs japonais et les analyses de Hamburger, il tenta de fonder, sur une base syntaxique, « une autre conception de la narration » (278), où les événements du récit seraient *posés*, mais pas *donnés* : « en lisant cette phrase, nous obtenons une image ou une conscience d'un événement, mais nous ne présupposons l'existence d'aucune conscience qui aurait jugé cet événement en train de se produire et qui la communiquerait à quelqu'un d'autre. La phrase crée simplement, en nous, l'image ou la connaissance de l'événement. Cela, et cela seulement, est la fonction de la phrase vis-à-vis du lecteur » (288).

Kuroda n'alla pas plus loin, mais Ann Banfield poursuivit sur cette base un travail qui aboutit en 1982 à une synthèse fort controversée, *Unspeakable*

*Sentences*. L'ouvrage reprenait globalement une partie des théories avancées par Hamburger dès les années cinquante, pour leur donner une assise linguistique plus solide. La théorie non-communicationnelle du récit trouvait ici sa véritable formalisation : pour Banfield, on devait considérer dans la structure profonde de chaque phrase un nœud énonciatif dont dépendait l'ensemble des traces énonciatives de surface (subjectivèmes et déictiques). Ce nœud énonciatif était forcément unique, car un énoncé qui comporterait des traces divergentes serait ingérable (« agrammatical », selon l'approche de Banfield). Cela signifiait qu'étaient caduques toutes les théories qui considéraient qu'une hétérogénéité énonciative est possible *stricto sensu*. Était caduque par exemple la description du discours indirect libre comme relevant pour partie d'un énonciateur-personnage et pour partie d'un narrateur. Les phrases qui contiennent les traces d'un sujet de conscience qui ne peut être le locuteur ou qui ne contiennent aucune trace d'un sujet de conscience (celles que Benveniste appelait des phrases d'« histoire ») sont donc sans locuteur (*speakerless*), puisqu'elles sont posées pour elles-mêmes en dehors de tout acte de communication. De telles configurations ne peuvent se trouver qu'à l'écrit, puisque le discours oral est toujours proposé dans le cadre explicite d'une relation communicative.

La théorie de Banfield fut en général fort mal reçue et contenait trop de points obscurs ou anguleux pour n'être pas immédiatement attaquée. C'est sans doute la raison pour laquelle *Unspeakable Sentences* ne fut traduit que fort tardivement en France (1995) et, comme l'ouvrage de Käte Hamburger, seulement lorsqu'il eut atteint le statut de classique de la discipline. Dans le monde anglo-saxon en revanche, ces idées essaimèrent et l'essentiel des analyses des faits d'énonciation fictionnelle se sont faites dès lors par rapport aux positions de Banfield : Erlich (1990) reprit *mutatis mutandis* ses conclusions pour les vérifier sur des segments textuels plus larges ; Fludernik (1993), en revanche, s'inspira de la longue tradition germanique d'analyse du discours indirect libre pour contester la pertinence des théories non-communicationnelles, pour réintroduire l'idée que le discours indirect libre devait bien être décrit en termes de « mélange des voix » (*dual voice*), que son origine était d'ailleurs orale et que le récit de fiction devait bien être envisagé comme un cas particulier du discours. Cela n'empêcha pas les cognitivistes de l'Université de Buffalo de proposer l'approfondissement de la théorie de Banfield dans une théorie générale du « déplacement déictique » (Duchan *et al.*, 1995) pour rendre compte du sentiment d'être « dans l'histoire » éprouvé par le lecteur de certains récits de fiction. L'École de Buffalo considère à cet égard qu'il faut rouvrir le dossier de la spécificité du langage fictionnel et mettre en cause un non-lieu trop vite prononcé.

En donnant ici une place à de nouveaux types d'approche de l'énonciation romanesque, on souhaite bien sûr tenter de combler l'écart entre des travaux de critique littéraire qui utilisent encore, massivement et sans interrogation préalable, les catégories structuralistes et des travaux de linguistique qui n'acceptent dans un premier temps d'autre argument que langagier. En effet, tandis que les débats évoqués ci-dessus ont immédiatement eu de fortes répercussions dans l'analyse du récit filmique, les spécialistes du récit littéraire ne les ont pas encore

faits leurs. Mais on souhaite avant tout proposer un panorama des recherches linguistiques françaises sur l'énonciation des récits de fiction, sans chercher à réduire leur diversité et en mesurant l'écart qui les sépare d'autres perspectives, notamment anglo-saxonnes. Le point de départ des études qui suivent, c'est le constat, renouvelé, que certaines configurations énonciatives se rencontrent d'abord dans les textes romanesques et que ceux-ci posent au linguiste des problèmes énonciatifs spécifiques. En dehors de cette idée première et de la revendication d'un point de vue strictement linguistique sur l'énonciation des récits de fiction, ces six études ne partagent qu'occasionnellement les mêmes partis pris théoriques ou méthodologiques et offrent donc un panorama des options d'analyse que l'on rencontre aujourd'hui en linguistique française.

Les deux premiers textes de ce recueil se situent clairement par rapport aux théories évoquées plus haut. Anne Reboul part d'une réflexion sur le fonctionnement référentiel des pronoms de troisième personne dans les énoncés de style indirect libre pour récuser l'hypothèse de Banfield selon laquelle de tels énoncés n'échappent pas à la règle de l'énonciateur unique. Notre propre étude tente, en revanche, de montrer à partir d'une batterie d'exemples attestés que les énoncés présentant des divergences énonciatives (c'est-à-dire des marquages subjectifs qui ne sauraient être validés par un seul sujet de conscience) n'entraînent jamais pour autant une lecture « polyphonique ».

Les deux articles suivants se proposent de réenvisager les catégorisations de l'analyse littéraire de l'énonciation romanesque dans le cadre d'un retour à une démarche linguistique. Ce réexamen est d'abord grammatical pour l'analyse d'Alain Rabatel sur *c'est* dans les énoncés romanesques qui prolonge un travail déjà considérable sur la construction textuelle de l'effet point de vue. Il montre ici que le présentatif *c'est* suffit à créer un embryon de point de vue puisque la saisie de l'objet prédiquée présuppose un sujet de conscience, lequel est simultanément posé comme source subjective de la mise en relation effectuée par *c'est*. Dominique Maingueneau revient sur des faits marginaux d'hétérogénéité énonciative dans le texte romanesque selon une démarche qui emprunte, cette fois, à l'analyse du discours et à la pragmatique. Il montre que, face à certains corpus relevant de partis pris esthétiques originaux, il est nécessaire d'élaborer des catégories nouvelles permettant de rendre compte de relations non-repérées entre narrateur et personnage.

Les deux derniers articles prennent directement appui sur des corpus limités pour poser la question de la spécificité de l'ancrage énonciatif des récits de fiction. Jean-Michel Adam et Gilles Lugin partent d'un cas exemplaire : celui d'une même anecdote qui apparaît trois fois dans l'œuvre de Camus, avec trois statuts différents : fictionnel, factuel, autofictionnel. La comparaison permet d'évaluer la spécificité de l'énonciation de fiction. Françoise Atlani, enfin, prend appui sur quelques hypothèses d'Antoine Culioli (après Danon-Boileau 1982 et 1995) pour étudier deux problèmes classiques de l'analyse énonciative des textes de fiction – la référence et la temporalité – dans *Le Bavard* de Louis-René Des Forêts.

## Références bibliographiques

- BANFIELD Ann (1973), « Le style narratif et la grammaire dans le discours direct et indirect », *Change*, 16/17, pp. 190-226.
- BANFIELD Ann (1982), *Unspeakable Sentences. Narration and Representation in the Language of Fiction*, London/New York, Routledge and Kegan Paul [*Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*, Seuil, 1995].
- BENVENISTE Emile (1959) « Les relations de temps dans le verbe français », *Problèmes de linguistique générale*, I, Gallimard, « Tel ».
- DANON-BOILEAU Laurent (1982), *Produire le fictif*, Klincksieck.
- DANON-BOILEAU Laurent (1995), *Du texte littéraire à l'acte de fiction*, Gap, Ophrys.
- DUCHAN Judith F., BRUDER Gail A., HEWITT Lynne E. (1995), *Deixis in Narrative – A Cognitive Science Perspective*, Hillsdale N.J., Lawrence Erlbaum Associates Inc., 1995.
- EHRlich Susan (1990), *Point of View. A Linguistic Analysis of Literary Style*, London, Routledge.
- EMMOTT Catherine (1997), *Narrative Comprehension*, Oxford, Clarendon Press.
- FLEISCHMAN Suzanne (1990), *Tense and Narrativity*, Austin, The University of Texas Press.
- FLUDERNIK Monika (1993), *The Fictions of Language, the Languages of Fiction*, London, Routledge.
- GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, MARTINE LÉONARD (1998), dir., *Langue française*, 120 (« Les démonstratifs : théories linguistiques et textes littéraires »).
- GENETTE Gérard (1968), « Frontières du récit », *Communications*, 8, pp. 152-63.
- GENETTE Gérard (1972), *Figures III*, Seuil.
- HAMBURGER Käte (1957/1968), *Die Logik der Dichtung*, Stuttgart, Klette [*Logique des genres littéraires*, Seuil, 1986].
- KURODA S-Y (1973), « Where Epistemology, Style and Grammar Meet : A Case Study from the Japanese », dans St. R. Anderson et P. Kiparsky, *A Festschrift for Morris Halle*, New York, Holt, Rinehart and Winston, pp. 377-91.
- KURODA S-Y (1975), « Réflexions sur les fondements de la théorie de la narration », dans J. Kristeva et al., *Langue, discours, société. Pour Émile Benveniste*, Seuil, pp. 260-93.
- MARTIN Robert (1988), « Le paradoxe de la fiction narrative. Essai de traitement sémantico-logique », *Le Français moderne*, LVI-3/4, pp. 161-73.
- MCHALE Brian (1983), « Unspeakable Sentences, Unnatural Acts : Linguistics and Poetics Revisited », *Poetics Today*, IV-1, pp. 17-45.
- PHILIPPE Gilles (2000), « Centre énonciatif et centre interprétatif : l'analyse linguistique et le texte romanesque », dans Agnès Spiquel éd., *Dialogue franco-ukrainien sur le roman*, Minard, pp. 37-52.
- RABATEL Alain (1997), *Une histoire du point de vue*, Université de Metz/Klincksieck.
- RABATEL Alain (1998), *La Construction textuelle du point de vue*, Delachaux et Niestlé.
- REBOUL Anne (1992), *Stylistique et rhétorique de la fiction*, Presses Universitaires de Nancy.